

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 03570

Numéro SIREN : 877 728 949

Nom ou dénomination : A2M Conseil

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2022 sous le numéro de dépôt 7343

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

2022 S 007303 EK
DGFIP N° 2033 A-SD 2021Formulaire obligatoire (article 102 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise A2M CONSEIL				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 9, Allée des Roseaux				59250 HALLUIN		
SIRET 8 7 7 7 2 8 9 4 9 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 13		
				Exercice N clos le 30/09/2021		
ACTIF						
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012	
			Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *			028	030	
				040	042	
	Immobilisations financières * (1)			044	048	
Total I (5)				14 673	2 685	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
		Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070	
			Autres* (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement			080	082	
	Disponibilités			084	086	
	Charges constatées d'avance *			092	094	
	Total II			096	098	
	Total général (I + II)			110	112	
				208 717	2 685	
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000	
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	100	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	95 172	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	98 565	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	194 837	
	Provisions pour risques et charges Total II			154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 897	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 559)			172	9 298	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	11 195		
Total général (I + II + III)				180	206 032	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Cout de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septuies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2M CONSEIL

Néant ☐

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

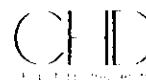
018

Exercice clos le
30/09/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210				
	Production vendue	{	biens		215		214				
			services *		217		218	160 274			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
	Production immobilisée *							224			
	Subventions d'exploitation reçues							226			
	Autres produits							230	5		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	160 279			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234			
	Variation de stocks (marchandises) *							236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240			
	Autres charges externes *	(dont crédit-bail - mobilier		- immobilier)			242	24 095			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	991		244	1 227			
	Remunerations du personnel *							250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252			
	Dotations aux amortissements *							254	2 685		
	Dotations aux provisions							256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			}	262	2			
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)							264	28 009			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	132 270			
Produits financiers (III)			280			Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)							290				
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 sexies)	347			}	300	113			
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles	348								
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	33 592			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	98 565			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2				312	98 565	314			
Réintégrations	Remunerations et avantages personnels non déductibles *					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles *					322					
	Impôts et taxes non déductibles *	(cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	33 828				
	Divers * (dont intérêts excédentaires des époux et associés)	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330	5 278			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997					
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342			
Repense d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexies A)	989						
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)	138						
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344						
ZFANG (44 quaterdecies)		345									
BIUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350		
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655				
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643				
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645				
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647					
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648					
	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641					
	Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990					
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col 1	Déficit col 2	352	137 671	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
	Déficits antérieurs reportables *								360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col 1	Déficit col 2	370	137 671	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



En Euro

A2M CONSEIL
Du 01/10/2020 au 30/09/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Ces comptes annuels ont été établis le .

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL
Du 01/10/2020 au 30/09/2021

En Euro

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et droits de placement sont pris en compte dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL
Du 01/10/2020 au 30/09/2021

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles				14 007 666
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			14 673
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL			14 673

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles				14 007 666	
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			14 673	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL			14 673	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL
Du 01/10/2020 au 30/09/2021

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Inst. générales agencem. amén.					
Autres immob. corporelles			2 567		2 567
Matériel de transport			118		118
Mat. bureau et informatiq., mob.					
Emballages récupérables divers					
TOTAL			2 685		2 685
TOTAL GENERAL			2 685		2 685

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Differential de durée	Mode de dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Differential de durée	Mode de dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
A. Immob. incorpor. TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL
Du 01/10/2020 au 30/09/2021

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	28 502	28 502	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	285	285	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	362	362	
TOTAUX		29 148	29 148	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL
Du 01/10/2020 au 30/09/2021

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	362
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	362

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

 AZM CONSEIL

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE				
ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 897	1 897		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 820	4 820		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	3 317	3 317		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	602	602		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	559	559		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	11 195	11 195		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M CONSEIL
Du 01/10/2020 au 30/09/2021

En Euro

CHARGES À PAYER	
CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 710
Dettes fiscales et sociales	602
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 312

A2M Conseil
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 9, Allée des Roseaux - 59250 HALLUIN
RCS LILLE METROPOLE 877 728 949

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 JANVIER 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 98 564,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	98 564,64 euros
-------------------------------	------------------------

En totalité au compte "Autres Réserves"
S'élevant ainsi à 193 737,10 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

